

**REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
COMMUNE DE BERNEUIL**  
AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE (AAPC) – Version 2

***Annule et remplace l'AAPC du 03/03/2020***

**POUVOIR ADJUDICATEUR** Commune de BERNEUIL, représentée par Monsieur le maire, Joël Reignier  
Maire de Berneuil  
1 Rue de la Mairie 17460 BERNEUIL  
Tél : 05 46 74 04 75  
Mail : [compta@berneuil17.fr](mailto:compta@berneuil17.fr)  
Adresse internet : <http://www.berneuil17.fr/>

### **OBJET DU MARCHÉ**

Le marché concerne la mission de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de BERNEUIL

### **CONTENU DE LA MISSION CONFIEE AU TITULAIRE**

Mission de révision du PLU selon les articles L. 153-31 et suivants du Code de l'urbanisme

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

La consultation est ouverte aux équipes de maîtrise d'œuvre urbaine comprenant au moins les compétences individualisées suivantes :

- Un ou plusieurs urbanistes qualifiés (type OPQU), ou disposant d'une formation spécifique et/ou architectes-urbanistes inscrits à l'ordre des architectes, ou références équivalentes pour les autres pays et autorisés à travailler en France
- Un ou plusieurs paysagistes, DPLG ou ingénieurs paysagistes, ou références équivalentes pour les autres pays et autorisés à travailler en France

L'un ou l'autre étant mandataire devra attester :

- D'une compétence en environnement, hydrologie et écologie
- De toute compétence complémentaire que le mandataire proposera d'associer

Les qualités attendues des candidats se rapportant proprement à la mission et les éléments permettant de les évaluer, participant aux critères d'évaluation des propositions, sont fixées dans le règlement de la consultation.

Le dossier de consultation des entreprises dans sa globalité peut être obtenu en accès libre et direct sur le profil d'acheteur de la commune : **URL direct vers le DCE**

### **MODALITES DE SELECTION**

**Le pouvoir adjudicateur s'attachera à sélectionner le meilleur candidat sur évaluation des propositions.** A cette occasion des négociations définitives pourront être engagées en vue de la passation du marché.

### **DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES**

Les offres doivent parvenir **avant le 31 mai 2020 à 12h00 précises.**

La remise des plis s'effectue en une seule fois et par voie électronique uniquement sur le profil d'acheteur de la commune : **[www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)**

Les plis devront indiquer :

- Le nom du candidat ;
- La mention suivante : « Offre relative au marché d'études pour la mission de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Berneuil »

La signature électronique n'est pas obligatoire lors de l'offre finale dans la cadre de ce marché.

A Berneuil, le 02 avril 2020

Le maire, Joël Reignier

